

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1977)

Heft: 432

Artikel: Parking à sens unique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mier et n'entrant pas en matière sur le deuxième, ce qui revenait à le refuser.

Voyez la stratégie de l'APAG ! Elle lance aussitôt son référendum en arguant de certains détails, regrettables, du projet accepté, touchant le premier secteur; et parallèlement, elle proteste contre le fait que la rénovation n'ait pas été la solution également imposée pour le deuxième secteur. La récolte des signatures est rapide : chacun, en signant, est convaincu qu'il se prononce contre la démolition du quartier...

Aujourd'hui, il est évident — et l'intervention de M. Vernet vient encore le confirmer — que l'entreprise de l'APAG a servi la droite, qu'elle lui permet de revenir à sa première proposition, l'échange !

L'attitude maximaliste de l'Action populaire aux Grottes trouve peut-être son explication dans la psychologie politique : il est difficile, pour un groupe comme « Drapeau Rouge », d'accepter qu'une action de sauvetage à laquelle on a œuvré d'une manière déterminante ne puisse aboutir, au Parlement, qu'avec l'appui de ces socialistes et de ces communistes que l'on dénonce à journée faite (et par ailleurs, comment renoncer à un référendum, alors que chaque quartier a le « sien » ?)...

Ce n'est pas la première fois, à Genève, que promoteurs et entrepreneurs peuvent compter sur la réaction intempestive de groupements piégés par leur « zèle » et leur manque de vues politiques et urbanistiques à moyen et long terme. A l'endroit de la rade où va se dresser la façade maîtresse du nouveau, gigantesque et très privé Grand-Casino, un magistrat socialiste avait prévu de rénover l'ancien bâtiment et de conserver l'ensemble sous la tutelle de la ville. Le Parti du travail alors, mécontent de certains aspects du projet, avait lancé un référendum victorieux... Demain peut-être, par le même processus, les tours construites aux Grottes, sur ce qui fut le dernier quartier populaire de Genève, répondront à la façade de marbre du bout du lac.

Parking à sens unique

Un parking sera construit sous la plaine de Plainpalais; les citoyens de la ville de Genève, appelés à se prononcer, en ont ainsi décidé. Le résultat de la consultation est net, sans appel.

A première vue, le bon sens a triomphé. Pour retrouver un espace de verdure au centre de la ville, quoi de plus simple que d'enterrer les voitures, qui peu à peu ont colonisé la place et ses ombrages ?

Souvent, dans les décisions à prendre, c'est la solution évidente, pratique, qui rallie les suffrages. Quoi de plus normal, dira-t-on. Ainsi la réalisation d'une centrale nucléaire pour satisfaire nos besoins en énergie, l'élargissement des artères urbaines pour améliorer la fluidité du trafic.

Mais la solution évidente, présentée comme la voix du bon sens, peut être aussi celle qui masque les véritables alternatives.

Ainsi, le parking de Plainpalais, sous des allures de construction indispensable, maillon dans une chaîne d'autres entreprises du même genre, manifeste-t-il un choix : on a décidé de favoriser un des moyens de transports; on a décidé de drainer en ville des voitures, dont il faudra bien un jour se débarrasser. Mais à quel prix ?

Quelle artillerie !

On a des lettres dans l'immobilier genevois. Jusqu'à mobiliser l'histoire et l'humanisme pour défendre la propriété privée et les profits des régisseurs. Le morceau de bravoure signé O. Juliard et J.-P. Kupferschmid mérite d'être connu de ceux qui n'ont pas lu la « Tribune de Genève » du 2 décembre 1977. Ceux qui survivront à cette lecture pourront témoigner que le ridicule ne tue plus, ou qu'ils ont le goût des canulars belle-lettres.

« Car il convient de quitter la thétonique facile de la propagande et d'élever le débat. Donner à l'Etat un droit de préemption et d'expropriation aussi large, ce ne serait pas progresser vers une

société meilleure, ce serait régresser au Moyen Age...

» Ce que nous proposent les auteurs de cette loi (concrétisant l'initiative pour favoriser la construction de logements et instituer un contrôle renforcé des loyers, loi soumise le 4 décembre au corps électoral, DP), c'est de redevenir des serfs du pouvoir politique, qui ne peuvent posséder que par privilège temporaire et dépendant de la seule faveur (du seul caprice) du prince. Cela, peuple de Genève, n'a rien à voir avec la protection des locataires ! Cela, peuple de Genève, c'est l'asservissement à l'aveugle bureaucratie et aux excès des démagogues, c'est la fin du respect de la personne humaine.

» Cela, peuple de Genève, tu ne peux pas le permettre : ce serait contraire à ta vocation et à ton histoire ».

L'automne d'un écologiste

Donc, M. Meinrad Schär, professeur de médecine sociale et préventive à l'Université de Zurich, proteste ! Il claque la porte de la Société suisse pour la protection du milieu vital, ne pouvant plus supporter, dit-il, l'étroitesse des relations de cette distinguée association avec la Fondation suisse pour l'énergie (FSE), dont les vues sont « extrêmes », à son goût.

Le lecteur sera peut-être surpris de ce jugement abrupt porté sur la FSE, lui qui a encore en mémoire le nom de quelques membres romands de son conseil de fondation (voir DP 431) : diable, des personnalités comme Mme Bauer-Lagier, M. J. Rossel ou M. G. Petitpierre, pour ne citer qu'elles, seraient-ils de dangereux extrémistes ? Plus probable : M. Schär n'est plus convaincu que l'urgence des problèmes énergétiques, notamment, impose des solutions « radicales ». Voilà qui va arranger les affaires des tenants du nucléaire au sein de la commission pour la conception globale de l'énergie, dont M. Schär fait encore partie, et où les voix « écologistes » autorisées se font donc de plus en plus rares.